

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC-2023-64 – Autorisation d’occupation du domaine public – Rue de St Hippolyte et place du champ de Foire.

Le Maire de MAÎCHE,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,

VU le Code de la Route,

VU la demande de M Cyril LOBJOIE représentant ECR Environnement,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer le stationnement rue de St Hippolyte et place du champ de Foire pour permettre des travaux de sondages géotechniques,

A R R E T E

Article 1 : Entre le lundi 24 juillet à 07 heures et le vendredi 28 juillet 2023 à 18 heures, la société ECR Environnement est autorisée à stationner ses véhicules sur la voie publique, sur le trottoir et les places de stationnement le long du bâtiment sis au 1 rue de St Hippolyte, côté rue de St Hippolyte et place du champ de Foire, afin de réaliser des travaux de sondage géotechniques.

Article 2 : L’entreprise ECR Environnement mettra en place la signalisation qui s’impose sur le chantier (JH, AK3, AK5, etc...).

A l’issue, la chaussée devra être laissée propre et en état.

Article 3 : La gendarmerie et le service de police municipale sont chargés de veiller à l’exécution du présent arrêté.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée au placard municipal et transmise à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maîche,
- Monsieur le responsable des services techniques de la ville,
- Monsieur M Cyril LOBJOIE représentant ECR Environnement,
- Monsieur le responsable de la police municipale de la ville de Maîche.

Maiche, le 11 juillet 2023

Le Maire,
Régis LIGIER



Publié sur le site internet le 13 juillet 2023

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera affichée en Mairie et transmise à :

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maïche,
- Monsieur le président du syndicat du Cheval Comtois,
- Monsieur le président de Canton de Maïche Organisation,
- Monsieur le responsable des services techniques de Maïche,
- Monsieur le responsable du service de police municipale de Maïche.

Maïche, le 11 juillet 2023,
Le Maire,
Régis LIGIER

